

## **ANNEXE COMPTABLE 2013**

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 790527,37 € et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un déficit comptable de 23246,14 € ont été établis selon les dispositions du Code de Commerce, du Plan Comptable Général, du règlement 99-01, des autres règlements du Comité de la Réglementation Comptable et des textes pris pour leur application.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### **1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptable d'un exercice sur l'autre, indépendance des exercices, Et ce conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

#### **1-1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les amortissements sont calculés, sans considération de la valeur résiduelle, suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'usage:

- Immeubles	30 ans
- Agencements	15 ans
- Matériel de bureau et mobilier	10 ans
- Matériel informatique	3 ans

#### **1-2 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT**

Elles sont évaluées au coût d'acquisition, la moins value latente globale existant au 31 décembre 2013 s'élève à 56.09 €.

#### **1-3 PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation sont comptabilisés selon les modalités suivantes :

- les subventions sont rattachées à l'exercice pour lequel elles ont été attribuées.
- les cotisations, dons et legs sont inscrits dans les comptes de l'exercice de leur date d'émission ; en 2013 ce poste se monte à 158007,18 € .

#### **1-4 FRAIS D'ASSEMBLEE GENERALE ET DE CONGRES**

Les dépenses engagées par l'Association pour le déroulement de son Congrès sont considérées comme des charges de l'exercice de la manifestation.

## 1-5 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE.

Conformément aux règles définies dans le plan comptable associatif, les contributions volontaires en nature figurent dans des comptes spéciaux de classe 8 mentionnés au bas du compte de résultat.

Seules figurent dans ces comptes spéciaux les contributions volontaires établies à partir de renseignements quantitatifs suffisamment fiables. Ces frais sont évalués en référence à l'instruction fiscale du 23/02/2001 (*art 200 du CGI*). A défaut, des informations qualitatives sont apportées au paragraphe 4-4 de la présente annexe.

Pour l'année 2013, sont valorisés les frais de déplacement déclarés par les membres ainsi que des frais (*justifiés sur factures*) annexes (*péages, repas...*) engagés pour l'association dans le cadre de leur activité bénévole et dont le remboursement ne lui est pas demandé mais abandonné en tant que don. Ces dons ont donné lieu à l'émission de 826 reçus fiscaux délivrés par le siège de l'ANVP pour un montant global de 492992€ (459114€ au titre des déplacements non remboursés effectués avec leur moyen de transport personnel et 33878€ au titre des autres frais engagés et non remboursés).

## 2 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

### 2-1 TABLEAU DE VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS (valeur brute)

	<b>Solde au 31/12/2012</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Solde au 31/12/2013</b>
<b>Terrains</b>	<b>45 734,71</b>			<b>45 734,71</b>
<b>Immeubles</b>	<b>259 310,48</b>			<b>259 310,48</b>
<b>Agencements</b>	<b>57 824,24</b>	<b>3200,83</b>		<b>61 025,07</b>
<b>Matériel informatique</b>	<b>22 757,70</b>	<b>758,98</b>	<b>659,00</b>	<b>22 857,68</b>
<b>Mobilier Matériel de Bureau</b>	<b>21 884,24</b>			<b>21 884,24</b>
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>407 511,37</u></b>	<b><u>3 959,81</u></b>	<b><u>659,00</u></b>	<b><u>410 812,18</u></b>

## 2-2 TABLEAU DE VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS

	Solde au 31/12/2012	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2013
<b>Immeubles</b>	<b>94 022,20</b>	<b>8 643,68</b>		<b>102 665,88</b>
<b>Agencements</b>	<b>49 097,71</b>	<b>2 556,57</b>		<b>51 654,28</b>
<b>Matériel informatique</b>	<b>19 539,46</b>	<b>1 685,09</b>	<b>659,00</b>	<b>20 562,55</b>
<b>Mobilier Matériel de Bureau</b>	<b>21 075,58</b>	<b>101,61</b>		<b>21 177,19</b>
<b>TOTAL</b>	<b><u>183 731,95</u></b>	<b><u>12 986,95</u></b>	<b><u>659,00</u></b>	<b><u>196 059,90</u></b>

## 2-3 TABLEAU DE VARIATIONS DES FONDS PROPRES

	Solde au 31/12/2012	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2013
<b>Fonds associatif</b>	<b>415 412,49</b>			<b>415 412,49</b>
<b>Réserve statutaire</b>	<b>18 550,76</b>			<b>18 550,76</b>
<b>Réserve de trésorerie</b>	<b>54 258,41</b>			<b>54 258,41</b>
<b>Réserve facultative</b>	<b>0</b>			<b>0</b>
<b>Subventions et dons pour investissement</b>	<b>157 136,96</b>			<b>157 136,96</b>
<b>RAN</b>	<b>-13 022,49</b>	<b>2 366,42</b>		<b>-10 656,07</b>
<b>Résultat</b>	<b>+2 366,42</b>	<b>-23 246,14</b>	<b>2 366,42</b>	<b>-23 246,14</b>
<b>Total</b>	<b><u>634 702,55</u></b>	<b><u>-20 879,72</u></b>	<b><u>2 366,42</u></b>	<b><u>611 456,41</u></b>

## 2-4 ECHEANCE DES CREANCES ET DES DETTES

L'ensemble des créances et des dettes de l'Association est à moins d'un an à l'exception de la créance sur Emmaüs Wambrechies dont le remboursement est fonction des loyers encaissés par l'acquéreur et peut se poursuivre jusqu'au 31 décembre 2015.

## 2-5 FONDS DEDIES

**Fonds Azérad :** Le solde non utilisé (49698,13€) à fin 2013 du don du Dr Azérad reçu en 2007 a été "isolé" dans un fonds dédié à l'objet du don (*financement de projets pour des personnes détenues démunies de moyens financiers suffisants*).

En 2013, ce fonds a été utilisé à hauteur de 10451,83€.

Fonds Lille : Le fonds dédié créé en 2011 par la section de Lille (*suite à la vente de l'immeuble de Tourcoing*) pour financer des actions de lutte contre l'illettrisme de personnes incarcérées a été utilisé en 2013 à hauteur de 10110,00€. Le solde non utilisé à fin 2013 est de 91115,00€.

### 3 - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT 2013

	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Résultat</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>378 672,75</b>	<b>405 167,00</b>	<b>-26 494,25</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>3 865,78</b>		<b>3 865,78</b>
<b>Résultat Courant</b>	<b>382 538,53</b>	<b>405 167,00</b>	<b>-22 628,47</b>
<b>Résultat Exceptionnel</b>	<b>496,23</b>	<b>1 113,90</b>	<b>-617,67</b>
<b>Résultat net comptable</b>	<b><u>383 034,76</u></b>	<b><u>406 280,90</u></b>	<b><u>-23 246,14</u></b>

### 4 - AUTRES INFORMATIONS

#### 4-1 EFFECTIF

Les effectifs de l'ANVP calculés en équivalent temps plein au 31 décembre ont été de 3 en 2012 et sont restés identiques en 2013.

#### 4-2 ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements sociaux (indemnités de fin de carrière et DIF) à devoir au personnel ont été estimés non significatifs en raison de la jeunesse et de la faible ancienneté des effectifs.

La créance sur Emmaüs Logement Wambrechies de 150000€ à l'origine, et d'un montant de 138329,66 € au 31 décembre 2013, est garantie par l'inscription sur le bien cédé d'un privilège spécial au profit de l'ANVP.

#### 4-3 PROVISION POUR CHARGES

Néant

#### 4-4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Les contributions volontaires mentionnées ici concernent des travaux réalisés par des bénévoles qui devraient, en principe, être réalisés par des salariés ou des prestataires extérieurs:

Temps passé par une adhérente pour l'émission et gestion des bulletins de salaire du siège estimé à 2 800€ pour 2013.

Temps passé par des bénévoles pour l'aide administrative apportée aux salariées du siège estimé à 2 200€ pour 2013.

Temps passé par 7 bénévoles pour la récupération, la mise en forme et le transfert dans le logiciel comptable de l'association des écritures des sections estimé à 15 000€ pour 2013.

Yves Crespin,  
mai 2014